NUMERO VIII.

NOUVELLES POLITIQUES,

publiées à LEYDE, le 27. Janvier 1804.

EXTRAIT d'une Lettre de RATISBONNE *du* 10. *Janvier.*

„ HIER ont recommencé les délibérations de la Diète; & l'on espère, que les suffrages au sujet des *Votes virils*, qui n'ont pas encore été insérés au Protocolle, pourront y être introduits dans peu: On croit même, que quelques Ministres des principaux Princes de l'*Empire* y feront entrer des Votes supplémentaires, d'après de nouvelles Instructions qu'ils ont reçuës de leurs Cours. On s'attend aussi, qu'il sera présenté par Mrs. *Bacher* & *Klupffel*, Chargés-d'affaires de *France* & de *Russie*, une Note relative au 22me Paragraphe du Recès-général, concernant les nouveaux Votes; le seul Paragraphe de cette Pièce importante, qui n'ait pas encore obtenu la ratification Impériale. En attendant, les Ministres Impériaux, sçavoir, le Co-Commissaire Baron de *Hügel*, le Comte de *Stadion*, & Mr. de *Fahnenberg*, appuyent les réclamations des Familles de *Fugger*, de *Metternich*, de *Collorédo*, & d'autres anciens Comtes élevés nouvellement à la Dignité de Princes d'*Empire*, & qui se sont déjà adressés à la Diète pour obtenir des *Votes virils*. On annonce encore une nouvelle collation de cette Dignité, qui a eu lieu en faveur des Comtes de *Sinzendorff*, de *Kollowrath*, & de quelques autres Personnes du premier rang dans la Monarchie *Autrichienne*."

AVIS *officiel d'*ASCHAFFEMBOURG *du* 9. *Janvier.*

„ Des Troupes Electorales de *Hesse* ayant occupé dernièrement plusieurs Endroits & Fermes de la Jurisdiction de *Krombach*, dont une partie appartient en propriété à l'Electeur-Archichancelier, & dont l'autre relève de lui, on s'est vu engagé, en vertu des droits de Supériorité-Territoriale & Féodale, à faire enlever, par le Militaire Electoral les Patentes, qui y avoient été affichées, & à les remplacer par les Patentes conservatoires de S. A. Electorale. En même tems, il a été adressé à tous les Vassaux de l'Electeur-Archichancelier la Circulaire suivante. "

„ *De la part de S. A. l'Electeur-Archichancelier, il est notifié aux Vassaux Electoraux ce qui suit: Les dangers, qui menacent actuellement les Possessions de l'Ordre-Equestre de l'Empire, sont connus. On ordonne en conséquence aux Membres de cet Ordre, dont les Possessions relèvent de l'Electeur-Archichancelier: 1°. De veiller à la conservation de leur état d'Immediateté & des droits Seigneuriaux; 2°. de donner sur-le-champ avis connoissance à la Cour Féodale Electorale de tout acte contraire à ces droits; 3°. de défendre leurs propres droits & ceux du Seigneur Suzerain; 4°. de porter sans retard leurs plaintes par-devant un des Tribunaux suprêmes de l'*Empire; *devant lesquels la Cour Féodale défendra en même tems énergiquement, par intervention, ses propres droits & les leurs, tandis que la même Cour les protégera en général contre toute violence, en tant que les forces de l'Electorat le permettront. On attend de tous les fidèles Vassaux Electoraux, qu'ils se rappelleront & rempliront dans tous les cas leurs devoirs envers leur Suzerain.* "

ASCHAFFEMBOURG, le 5. Janvier 1804. (Signé) WERNER, Secrétaire de la Cour suprême Electorale d'appel & Féodale.

EXTRAIT de la Gazette *de* HANAU *du* 15. *Janvier.*

„ La Régence Electorale fut informée, le 9. de ce mois, qu'un Détachement de Troupes de l'Electeur-Archichancelier étoit entré dans les Villages & Fermes dépendans de l'Ordre-Equestre, situés dans le *Kahl-Grund*, & qui étoient occupés, depuis près de trois semaines, par un petit Détachement de Troupes Electorales *Hessoises*; que ce Militaire, quatre fois plus nombreux que le nôtre, avoit enlevé les Patentes *Hessoises*, & en avoit affiché d'autres à leur place. En conséquence, un nombreux Détachement de notre Garnison reçut aussi-tôt ordre d'aller occuper de nouveau les susdits endroits, & d'y afficher de nouvelles Patentes. Cet ordre a été exécuté par Mr. le Major de *Flies*, sans qu'il y ait eu aucunes voyes de fait. Les Commandans des Troupes respectives ont arrêté une Convention temporaire, qui subsistera jusqu'à ce que les différends, survenus entre les deux Cours, soient terminés, ou jusqu'à ce qu'on en ait reçu de nouveaux ordres. "

EXTRAIT des Nouvelles de PARIS *jusqu'au* 30. Nivôse (21. *Janvier.*)

„ A-peine le *Corps-Législatif* est-il constitué définitivement dans les nouvelles for-

mes, que le travail abonde pour lui & pour le *Tribunat*. Chaque jour les Orateurs du Gouvernement ſe préſentent aux *Légiſlateurs*, & offrent à leur méditation, comme aux diſcuſſions des *Tribuns*, des matières importantes. Elles ſont principalement juſqu'ici du domaine du Code-Civil, dont les différentes parties, celles qui doivent en compléter l'enſemble, ſont ſoumiſes maintenant, ſans interruption, aux Aſſemblées Nationales. Auſſi-tôt après la préſentation des deux premiers Titres du 2d Livre de ce Code, a eu lieu celle des deux Titres ſuivans: Le 3me Titre, *de l'Uſufruit, de l'Uſage, & de l'Habitation*, a été préſenté le 28; le 4me Titre, *des Servitudes ou Services Fonciers*, l'a été le 29. *Nivôſe*. Le 27. des Conſeillers-d'Etat étoient venus propoſer à la Légiſlature une Loi, portant modération des Droits d'enrégîtrement & d'hypothèque pour les Donations en faveur des Pauvres & des Hoſpices: Le Citoyen *Regnaud de St. Jean-d'Angely*, en cette occaſion l'organe du Gouvernement, appuya la propoſition de cette Loi, déjà anticipée par les Arrêtés *Conſulaires*, ſur la convenance de favoriſer & d'encourager l'heureuſe diſpoſition des Citoyens à réparer les pertes des Etabliſſemens d'humanité: Il fit part à-la-fois du ſuccès des Octrois Municipaux, déjà établis pour le même effet dans 1500. Communes; & il annonça en outre la prochaine préſentation d'une Loi, ayant pour objet de conſacrer la transmiſſion de différentes propriétés, pour plus de 7. Millions de valeur, deſtinées à remplacer des Biens perdus par les Hoſpices. De cette manière le Gouvernement ſe prépare, pour une autre Seſſion du *Corps-Légiſlatif*, matière à de nouveaux traits propres à orner le tableau annuel de l'état de la *France*. La partie de l'*Expoſé de la ſituation de la République* de cette année, dans laquelle l'amélioration progreſſive des affaires intérieures eſt détaillée, & dont nous avons inſéré le commencement (*dans notre* Gazette *précédente*,) continuë ainſi qu'il ſuit."

„ Dans le Département de *Marengo*, ſous les murs de cette *Alexandrie* qui ſera un des plus puiſſans boulevards de la *France*, s'eſt formé le premier *Camp* de nos Vétérans: Là ils conſerveront le ſouvenir de leurs exploits & l'orgueil de leurs Victoires; ils inſpireront à leurs nouveaux Concitoyens l'amour & le reſpect de cette Patrie, qu'ils ont aggrandie, & qui les a récompenſés; ils laiſſeront, dans leurs Enfans, des héritiers de leur courage, & de nouveaux défenſeurs de cette Patrie, dont ils recueilleront les bienfaits. Dans l'ancien Territoire de la République, dans la *Belgique*, d'antiques Fortifications, qui n'étoient plus que d'inutiles monumens des malheurs de nos Pères ou des accroiſſemens progreſſifs de la *France*, ſeront démolies. Les Terreins, qui avoient été ſacrifiés à leur défenſe, ſeront rendus à la Culture & au Commerce; &, avec les fonds que produiront ces démolitions & ces Terreins, ſeront conſtruites de nouvelles Forteresſes ſur nos nouvelles Frontières."

„ Sous un meilleur ſyſtême d'adjudication, la Taxe d'entretien des Routes a pris de nouveaux accroiſſemens: Des Fermiers d'une année étoient ſans émulation; des Fermiers de portions trop morcelées étoient ſans fortune & ſans garantie. Des Adjudications triennales, des Adjudications de pluſieurs Barrières à-la-fois, ont appellé des Concurrens plus nombreux, plus riches & plus hardis. Le Droit de Barrière a produit en l'an 11. quinze Millions; dix de plus ont été conſacrés dans la même année à l'entretien & au perfectionnement des Routes. Les Routes anciennes ont été entretenues & réparées; des Routes ont été liées à d'autres Routes par des conſtructions nouvelles. Dès cette année, les Voitures franchiſſent le *Simplon* & le *Mont-Cénis*.

„ On rétablit, au Pont de *Tours*, trois arches écroulées. De nouveaux Ponts ſont en conſtruction à *Corbeil*, à *Roanne*, à *Nemours*, ſur l'*Iſère*, ſur le *Roubion*, ſur la *Durance*, ſur le *Rhin*. *Avignon* & *Villeneuve* communiqueront par un Pont entrepris par une Aſſociation particulière. Trois Ponts avoient été commencés à *Paris*, avec des fonds que des Citoyens avoient fournis: Deux ont été achevés en partie avec les fonds publics; & les Droits, qui s'y perçoivent, aſſurent, dans un nombre déterminé d'années, l'intérêt & le rembourſement des avances: Un troiſième, le plus intéreſſant de tous (celui du *Jardin des Plantes*,) eſt en conſtruction & ſera bientôt terminé; il dégagera l'intérieur de *Paris* d'une circulation embarraſſante, ſe liera avec une Place ſuperbe, depuis longtems décrétée, qu'embelliront des Plantations & les eaux de la Rivière d'*Ourcq*, & ſur laquelle aboutiront, en ligne droite, la Rue *Saint-Antoine* & celle de ſon *Fauxbourg*; le Pont ſeul formera l'objet d'une dépenſe, que couvriront rapidement les Droits qui y ſeront perçus; la Place & tous ſes acceſſoires ne coûteront à l'Etat que l'emplacement & les ruines, ſur leſquelles elle doit s'élever."

„ Les travaux du Canal de *Saint-Quentin* s'opèrent ſur quatre points à-la-fois: Déjà une Galerie ſouterraine eſt percée dans une étenduë de mille Mètres; deux Ecluſes ſont terminées, huit autres s'avancent, d'autres ſortent des fondations; & cette vaſte entrepriſe offrira, dans quelques années, une Navigation complette. Les Canaux d'*Arles*, d'*Aigues-Mortes*, de la *Saône* & de l'*Yonne*,

celui qui unira le *Rhône* au *Rhin;* celui, qui, par le *Blavet*, doit porter la Navigation au centre de l'ancienne *Brétagne*, ſont tous commencés, & tous ſeront achevés dans un tems proportionné aux travaux qu'ils exigent. Le Canal qui doit joindre l'*Eſcaut*, la *Meuſe* & le *Rhin*, n'eſt déjà plus dans la ſeule penſée du Gouvernement: Des reconnoiſſances ont été faites ſur le terrein; des fonds ſont déjà prévus pour l'exécution d'une entrepriſe, qui nous ouvrira l'*Allemagne*, & rendra à notre Commerce & à notre Induſtrie des parties de notre propre Territoire, que leur ſituation livroit à l'Induſtrie & au Commerce des Etrangers. La jonction de la *Rance* à la *Vilaine* unira la *Manche* à l'*Océan*, portera la proſpérité & la civiliſation dans des Contrées, où languiſſent l'Agriculture & les Arts, où les moeurs agreſtes ſont encore étrangères à nos moeurs: Dès cette année, des Sommes conſidérables ont été affectées à cette opération."

„ Le deſſéchement des Marais de *Rochefort*, ſouvent tenté, ſouvent abandonné, s'exécute avec confiance: Un Million ſera deſtiné cette année à porter la ſalubrité dans ce Port, qui dévoroit nos Marins & ſes Habitans: La Culture & les Hommes s'étendront ſur des Terreins, voués depuis longtems aux maladies & à la dépopulation. Au ſein du *Cotentin*, un deſſéchement non moins important, dont le Projet eſt fait, dont la dépenſe, largement calculée, ſera néceſſairement remboursée par le réſultat de l'opération, transformera en riches pâturages d'autres Marais d'une vaſte étendue, qui ne ſont aujourd'hui qu'un foyer de contagion toujours renaiſſante: Les fonds néceſſaires à cette entrepriſe ſont portés dans le *Budget* de l'an 12. En même tems un Pont ſur la *Vire* liera le Département de la *Manche* au Département du *Calvados*, ſupprimera un paſſage toujours dangereux & ſouvent funeſte, & abrégera de quelques Myriamètres la Route, qui conduit de *Paris* à *Cherbourg*. Sur un autre point du Département de la *Manche*, un Canal eſt projetté, qui portera le ſable de la mer & la fécondité dans une Contrée ſtérile, & donnera aux Conſtructions Civiles & à la Marine des bois, qui périſſent ſans emploi à quelques Myriamètres du rivage."

(*La Fin dans le* Supplément.)

„ La nouvelle deſtination du Général *Junot*, celle de commander une Diviſion de l'Armée d'*Angleterre*, ayant laiſſé vacant le Commandement du Département de la *Seine* & des Départemens environnans, formant la 1re Diviſion Militaire, ce Commandement vient d'être donné au Général *Murat*, auquel a été conféré en même tems l'ancien Titre de Gouverneur de *Paris*, avec le rang & les honneurs de Général en chef. Cette Nouvelle ſera remarquée à cauſe de l'affinité, qu'il y a entre le Général *Murat* & le *Premier-Conſul*, dont le Général a épouſé l'une des Soeurs. L'arrangement laiſſe, pour le moment, l'Armée d'*Italie* ſans Commandant en chef. Celui, qui ſuccédera au Général *Murat* en cette qualité, n'eſt pas connu encore du tout, comme auſſi la Charge actuelle du dernier n'a pas été annoncée juſqu'à-préſent par le *Journal officiel*. En revanche, le *Moniteur*, a donné, dans ſa Feuille d'hier, ſous la rubrique de *Paris*, l'avis remarquable ci-deſſous."

EXTRAIT *d'une Lettre de* LISBONNE *du* 9. Nivôſe *an* 12. (31. *Décembre* 1803.)

„ Il eſt arrivé ici, il y a quelques jours, un Convoi *Anglois* venant de *Terre-Neuve*, eſcorté par une Frégate, qui jetta l'ancre près d'un Navire *Portugais* des *Indes*. Les mauvais tems, qui règnent ici depuis plus d'un mois, & qui même ont cauſé des avaries dans la Rivière, firent que la Frégate donna contre le Bâtiment *Portugais*. Celui-ci fila ſon cable; l'*Anglois* voulut exiger qu'il le coupât, quoiqu'infailliblement il eût été jetté à la Côte. Il s'éleva une rixe entre les Matelots des deux Nations. Le Commandant *Anglois*, pour la terminer, envoya ſon Canot avec deux Hommes armés, qui tuèrent quatre *Portugais* à bord du Bâtiment des *Indes*. Il paroît, que le Prince-Régent a donné les ordres les plus précis pour empêcher la Frégate de ſortir, & qu'il exige une ſatisfaction pour une telle atrocité commiſe ſous ſes yeux."

„ Un autre paſſage piquant du *Moniteur*, de la Feuille d'aujourd'hui, donne une eſpèce de démenti & de réplique ironiques au bruit, renouvellé en *Angleterre*, de ſymptômes de deſordre & de mauvaiſe volonté dans l'Armée de la République.

„ Nous voyons, par les Articles des Jour-
„ naux de *Londres*, (ce ſont les termes,)
„ que les *Anglois* ſont réduits à la miſéra-
„ ble eſpérance, qu'il y a des troubles
„ dans l'Armée *Françoiſe*, & qu'elle refuſe
„ de s'embarquer pour franchir le *foſſé*, qui
„ nous ſépare de l'*Angleterre*. Mais en même
„ tems on nous menace du départ du Roi
„ *Georges* pour venir à la rencontre de l'Ar-
„ mée *Françoiſe*. Les Journaux, après
„ avoir dit, que l'*Angleterre* a 300. mille
„ Hommes ſous les armes, ajoutent, qu'à
„ la vérité une grande partie n'eſt pas ar-
„ mée, & qu'il manque 100. mille Fuſils;
„ mais qu'on y a ſuppléé, & que 50. mille
„ Hommes ſont déjà armés de Piques."

„ Les Fonds publics continuent d'être à la hauſſe. Les *cinq p. c. conſ.* viennent de monter juſqu'à 55. Fr. & demi. Les Actions de la *B. de France* ſont à 1095. Fr. & demi."

On avertit, qu'en conſéquence de Lettres-Patentes Exécutoriales, dépêchées en date du 17. Novembre 1803. *en vertu d'une Sentence & d'un Acte d'évaluation, l'un & l'autre en date du* 10. *Novembre de la même année, & impétrés du Conſeil-Maritime de la République* Batave, *directement ou indirectement, par* Henri van Vollenhoven & Fils, *Négocians à* Amſterdam, q. q.; *Impétrans d'abord du Mandement d'Arrêt & de première action avec la clauſe de citation édictale, enſuite du Mandement d'inſtituer un Procureur-acceptant, outre le Mandement de recevoir la déclaration des fraix, ainſi que Victorieux & Déclarans; enfin aujourd'hui Impétrans de Lettres-Exécutoriales, — ont de nouveau été ſommés édictalement* ad valvas Curiæ, *au nom du Peuple* Batave, *le* 16. *Janvier* 1804, *à la demande des ſus-dits Impétrans, par* H. B. Verbuis, *Officier-juré du ſus-dit Conſeil-Maritime, les Héritiers ou Repréſentans de feu. . . .* Sparrow, *de ſon vivant Capitaine du Corſaire* le Clairvoyant, *ou ceux que cette affaire concerneroit autrement, condamnés & ſentenciés à cet égard, de payer & remettre, entre les mains du dit Officier-juré, au profit des ſus-dits Impétrans* q. q., *premièrement, d'après la Sentence ſus-mentionnée, une Somme de f* 32,424. — —, *augmentée du montant des intérêts de cette Somme à raiſon de* 4. *p. c. par an, à compter du commencement du Procès juſqu'au moment du payement entier & réel; & de plus une Somme de f* 335. — —; *comme encore une autre Somme de f* 3360. — 7. — 8, *ſuivant l'Acte d'évaluation ſus-mentionné; le tout ſpécifié en détail dans cet Acte ainſi que dans la Sentence, deſquels, de même que des Lettres-Exécutoriales & Sommations dépêchées ou faites en conſéquence, il a été affiché à l'Hôtel du ſus-dit Conſeil-Maritime des Copies dûment dreſſées; les Sommations exigeant auſſi le payement des fraix d'exécution, déjà faits ou à faire encore; tandis qu'en cas de négligence ultérieure, l'Officier-juré ſus-nommé ſe verra obligé de continuer la Procédure ſelon l'uſage, & de s'en prendre à ce qui, par Sentence du Bureau-Supérieur des Douanes de cette République, en date du* 29. *Mars* 1802, *a été déclaré devoir ſervir de gage & être ſujet à exécution dans le cas préſent.*

En outre, le même Officier-juré Verbuis *s'eſt transporté à* Amſterdam, *& y a ſéqueſtré & dépoſé, le* 17. *Janvier* 1804, *en préſence de deux Membres du Committé de Juſtice de cette Ville, entre les mains de* David du Bois, *Maître des Ventes près de ce Département de la Marine, tous les Deniers quelconques en Caiſſe chez le dernier, appartenans en quelque manière aux ſus-dits condamnés & ſentenciés, pour faire ſervir ces Deniers, en cas d'exécution ultérieure & de diſtraction, à l'acquittement de ce que les condamnés & ſentenciés ont été ſommés itérativement de payer comme ci-deſſus, y compris les fraix d'exécution faits déjà ou à faire encore; lequel ſéqueſtre a enſuite été inſinué, le lendemain,* 18. *Janvier, édictalement* ad valvas Curiæ, *dans les formes ordinaires, par le même Officier-juré, aux condamnés & ſentenciés, auxquels il a été dénoncé en même tems, que lui Officier-juré a l'intention de vendre au plus offrant ce qui a été mis ſous le ſéqueſtre, à la Châtellainie de la Cour de* Hollande *à la* Haye, *après en avoir fait Proclamation à deux Dimanches & deux jours de Marché conſécutifs; lui Officier-juré interdiſant en conſéquence aux condamnés & ſentenciés d'aliéner ou engager en quelque manière ce qui a été ſéqueſtré, & leur enjoignant de ne le gêner en aucune manière dans la direction de cette exécution Judiciaire.*

*Comme il a été expédié d'*Amſterdam *pour* Utrecht, *par la Barque de nuit du* 18. *Janvier* 1804, *un Paquet cacheté, marqué* No. 11, *& contenant, d'après l'avis donné enſuite par l'expéditeur, dix Obligations à la charge des Douanes* Danoiſes, Nos 461. A, 585, 643. A, 644. A, 700. C, 704, 719. C, 732. C, 810, 912. B, *chaque Obligation pourvûe de ſix Coupons, & contenant en outre une Lettre cachetée; & comme la Femme, chargée de remettre à* Utrecht *à leurs Adreſſes les Paquets & Lettres des Barques ordinaires d'*Amſterdam, *a donné à connoître, le lendemain matin, entre dix & onze heures, à Mme la Veuve* van Vloten *à* Utrecht (*à qui le Paquet étoit adreſſé,*) *qu'elle avoit perdu ce Paquet, à ce qu'elle croyoit, entre le* Oud-Kerkhof & Paushuiſen *en cette Ville-ci; par ces raiſons, on promet, de la part de la dite Perteuſe, laquelle réclame le Paquet, une Récompenſe de* 70. *Florins à celui qui le lui reſtituera, & de* 21. *à celui qui en donnera information; tandis que chacun eſt averti de ne point acheter, ni prendre pour gage, les Obligations & Coupons ſus-dits, attendu que le Comptoir, où ils ſont domiciliés, a déjà été prévenu de ce qui eſt arrivé à leur égard.*

Nous communiquons à Paul van Dyck, *Fils de* G. van Dyck, *qu'en vertu du Teſtament de feu la Douairière* Saurin, *née* C. d'Aſſendelft, *il lui revient une Rente-Viagère; pour qu'il s'adreſſe au plutôt aux Sous-ſignés, afin d'obtenir d'eux à ce ſujet les informations néceſſaires.* Clèves, le 20. Janvier 1804.

(Signé) M. M. d'Assendelft, E. Ruys, Exécuteurs.

A Leyde *par* Abraham Blussé, *le Jeune.*

NUMERO VIII.

SUPPLEMENT AUX NOUVELLES POLITIQUES, publiées à LEYDE, le 27. Janvier 1804

EXTRAIT d'une Lettre de NEW-YORK *du 21. Novembre 1803.*

LA ceſſion, que fit ci-devant la *France* à l'*Eſpagne*, de l'immenſe étendue de Pays, connuë ſous le nom de la *Louiſiane*, cauſa peu d'impreſſion en *Europe*; &, faite à une Puiſſance comme la Monarchie *Eſpagnole*, elle en devoit peu cauſer. La rétroceſſion, que l'*Eſpagne* en a faite, il y a deux ans, à la *France*, étoit plus propre à exciter l'attention, dès que les circonſtances permettroient à une Nation, toujours active pour accroître ſes reſſources avec ſa domination & ſon influence, de profiter de cette acquiſition, afin de rétablir ſon empire dans le *Nouveau-Monde*. Mais la vente, que cette même Puiſſance vient de conſommer, de la *Louiſiane* à la République *Américaine*, eſt de nature à provoquer encore davantage les ſpéculations & animer les réflexions de ceux qui voient quelquefois dans des événemens, indifférents en apparence, le germe de grands changemens ou de Révolutions futures. Dans la ſuite nous pourrons nous expliquer davantage. Il faut connoître auparavant le RAPPORT, *Fait au Congrès ſur l'acquiſition de la* LOUISIANE, & y avoir lu, que les vuës du Préſident *Jefferſon* & de ſes Partiſans ne ſe bornent pas à la *Louiſiane*; qu'elles s'étendent encore à la Poſſeſſion *Eſpagnole* des deux *Floride*s, & embraſſent par conſéquent presque la moitié du *Nouveau-Monde*, c'eſt-à-dire, la presque-totalité de l'*Amérique-Septentrionale* depuis la *Nouvelle-Ecoſſe* & les Mers de *Terre-Neuve* juſqu'au Golfe du *Mexique* & aux plus riches Poſſeſſions de l'*Eſpagne*. Voici donc la continuation d'une Pièce auſſi intéreſſante.

SUITE du RAPPORT *fait au* CONGRÈS *concernant l'acquiſition de la* NOUVELLE-ORLÉANS *& de la* LOUISIANE.

„ L'atteinte, qui a été récemment portée à notre Traité avec l'*Eſpagne*, conduit néceſſairement à rechercher, juſqu'à quel point nos Contrées *Occidentales* peuvent être affectées d'autres égards, qui ne ſont point en liaiſon avec ce qui concerne la *Nouvelle-Orléans*. Le Territoire du *Miſſiſſipi* s'étend depuis les Confins de la *Georgie* juſqu'au Fleuve du *Miſſiſſipi*, & depuis le 31me juſqu'au 25me degré de latitude *Septentrionale*. L'on eſtime, qu'il contient plus de 50. Millions d'Acres; & d'après ſes nombreux avantages il doit, un jour ou l'autre, poſſéder une immenſe population. La variété, la richeſſe & l'abondance de ſes Productions offrent à ceux, qui veulent y former des Etabliſſemens, les motifs les plus engageans à s'y fixer; & les *Etats-Unis* peuvent ſûrement calculer, qu'ils retireront un Revenu conſidérable de la vente des Terres tant dans cette Contrée que dans d'autres Quartiers des Pays *Occidentaux*. La valeur néanmoins de ces Terres peut baiſſer ou hauſſer, & la vente trouver des obſtacles ou de l'avance, à proportion de l'impreſſion, que fera ſur l'eſprit du Public la clôture du Port de la *Nouvelle-Orléans*, ainſi que les meſures éventuelles, qui pourront être adoptées, pour ſe prémunir contre de pareils torts. "

„ La *Floride-Occidentale* eſt bornée au *Nord* par le Territoire du *Miſſiſſipi*, dont elle eſt ſéparée par une limite naturelle; à l'*Eſt* par la Rivière d'*Apalachicola*, qui fait ſa démarcation d'avec la *Floride-Orientale*; à l'*Ouëſt* par la Rivière du *Miſſiſſipi*, & au *Midi* par le Golfe du *Mexique*. Le Territoire du *Miſſiſſipi* eſt coupé de pluſieurs Rivières larges & très-avantageuſes, qui ont leur ſource dans ſes limites, & coulent par le Pays dans une direction générale du *Nord* au *Midi*, mais vont ſe décharger dans le Golfe du *Mexique*, en paſſant à travers la Province de la *Floride-Occidentale*. En effet, à l'exception de cette partie du Territoire, qui eſt ſituée immédiatement ſur le *Miſſiſſipi*, le tout doit ſe rapporter au *Mobile* & à l'*Apalachicola*, avec leurs nombreuſes branches, & à quelques autres Rivières d'un rang inférieur, pour les moyens d'envoyer les Productions au Marché, & de ſe procurer en échange de l'Etranger telles Marchandiſes ou Proviſions, que les beſoins ou la convenance des Habitans peuvent demander. Les parties *Orientales* de l'Etat de *Tenneſſee* ont auſſi un intérêt très-eſſentiel à ces Rivières, vu que quelques-unes des grandes branches du *Miſſiſſipi* approchent de fort près de quelques-unes de ces branches de la Rivière de *Tenneſſee*, qui ſont ſituées au-deſſus des *Bas-fonds-à-moules* (*Muscle-Shoals.*) Quand même il ſeroit trouvé difficile de les lier enſemble, le transport par terre ſeroit cependant plus court & la route vers la Mer plus directe que fournit la Rivière de *Tenneſſee*. Ces Rivières poſſèdent encore un avantage, qui eſt refuſé au *Miſſiſſipi*. — Comme leurs ſources ne ſont pas dans les Montagnes, & que leur cours traverſe un Pays, qui eſt de niveau & plat, le courant de ces Rivières eſt doux, & la marée y monte beaucoup au-deſſus de notre Frontière. Cette cir-

conſtance, jointe à la profondeur du lit, dans lequel coulent les eaux de pluſieurs de ces vières, les rendent acceſſibles à des Bâtimens de mer; & des Navires du port de 200. neaux peuvent remonter à pluſieurs centaines de miles jusques au coeur du Territoire *Miſſiſipi*. Ces Rivières néanmoins, qui coulent presqu'excluſivement dans l'enceinte de limites, & que la Nature ſemble, pour ainſi dire, avoir deſtinées à notre profit & avant nous devons en être redevables à d'autres, ſi nous en retirons quelque uſage avantage auſſi longtems que la Province de la *Floride-Occidentale* continuera d'être dans la poſſe d'une Nation Etrangère. Si cette Province étoit un Empire indépendant par lui-même, ſeroit de l'intérêt de ſon Gouvernement d'y avancer la liberté du Commerce, en laiſſant à toutes les Nations l'ouverture de ſes Rivières, ainſi que ç'a été la Politique des ſances, qui poſſèdent les embouchures du *Rhin*, du *Danube*, du *Pô*, & du *Tage*, avec ques autres: Mais le Syſtême de Coloniſation, qui a toujours prévalu jusqu'à-préſent, ve, que la Mère-Patrie déſire avec zèle de s'emparer pour elle-même du Commerce de Colonies, & nous donne lieu de craindre, que l'*Eſpagne* ne nous admettra pas aiſément paſſer à travers ſon Territoire, pour trafiquer de nos Marchandiſes, ſoit entre nous, ſoit des Nations étrangères. — C'eſt ſur ce droit que nous inſiſtons, & peut-être nous ſer il accordé; mais il eſt poſſible auſſi, qu'il nous ſoit refuſé: Et à tout événement il peut jours être une ſource ſans fin de conteſtations desagréables & d'hoſtilité perpétuelle. "

„ A cet égard la *Floride-Orientale* peut n'être pas ſi importante; mais l'acquiſition moins en eſt jugée déſirable. Depuis la ligne de ſa jonction avec l'Etat de *Georgie*, à la vière de *Ste. Marie*, elle s'étend à près de 400. miles en s'avançant dans la Mer; & mant une grande Presqu'Iſle, elle eſt pourvuë de quelques Havres très-bien ſitués. point *Méridional*, le Cap *Floride*, n'eſt pas à plus de cent miles de diſtance de *la Hava* & la poſſeſſion en peut devenir avantageuſe pour nous, par rapport à notre Commerce time avec les *Indes-Occidentales*: Elle augmenteroit auſſi la cohérence de tout l'enſemble notre Territoire; elle ajouteroit conſidérablement à l'étenduë de nos Côtes; &, en nous nant le Golfe du *Mexique* pour notre Frontière *Méridionale*, elle nous rendroit moins ſu à être attaqués dans ce qu'on regarde à-préſent comme la partie la plus vulnérable l'*Union*. " (*Le reſte ci-après.*)

De VIENNE, *le* 11. *Janvier* 1804. Le Comte de *Markoff*, en dernier lieu Miniſtre la Cour de *Pétersbourg* en *France*, ſe trouve en cette Réſidence depuis le 31. Décemb Il s'eſt rendu de *Paris* par *Strasbourg* à *Carlsruhe*, où il s'eſt arrêté quelques jours Cour du nouvel Electeur *Badois*, Grand-Père de l'Impératrice de *Ruſſie*. Arrivé là à *Vienne*, Mr. de *Markoff* y a été préſenté à Leurs Majeſtés Impériales par le Chef d'affaires *Ruſſe*, Mr. d'*Armſtett*. Enſuite il a viſité ici les Membres du Corps Diplo tique. Il paroît devoir ſe remettre en route dès le 15. de ce mois, pour retourner à *Pétersbo*

EXTRAIT des Nouvelles de PARIS *jusqu'au* 1. Pluviôſe (22. *Janvier.*)

„ En faiſant connoître le mouvement des dernières Séances du *Corps-Légiſlatif*, n'avons guères fait encore que ſuivre celui des communications du Gouvernement, repréſenter l'activité des *Légiſlateurs* mêmes. Cependant ceux-ci, quoique écoutant ſilence la propoſition des Loix, ne ſont pas reſtés Auditeurs paſſifs de l'importante verture préalable, & ont achevé en même tems les opérations entamées pour former nouvelle Adminiſtration plus permanente. Les Scrutins pour la nomination de do Candidats pour la *Queſture*, commencés le Samedi 23. *Nivôſe*, ont été continués dans trois Séances ſuivantes du 25. du 26. & du 27, & ont ſucceſſivement mis ſur les ra les Citoyens *Thiry* (de la *Meuſe*,) *Lesperut*, *Despallières*, *Jacopin*, *Rabaut*, *Pa Chapuy*, *Borie*, *Terraſſon*, *Bord*, *Viennot-Vaublanc*, *Delattre*; parmi leſquels le *mier-Conſul* a nommé avant-hier *Queſteurs* les Citoyens *Delattre*, *Jacopin*, *Viennot-Vaub* & *Terraſſon*, qui vont remplacer l'ancienne Commiſſion Adminiſtrative du *Corps-Légi tif*. Mais il faut moins encore paſſer ſous ſilence la manière dont cette Aſſemblée a çu l'*Expoſé de la ſituation de la République*. Son Préſident, le Citoyen *Fontanes*, tôt après la lecture de cette Pièce dans la Séance du 25. *Nivôſe*, en témoigna aux teurs du Gouvernement la ſatisfaction des *Légiſlateurs*, annonçant qu'ils alloient du Meſſage le ſujet d'une délibération en Committé-Général. Cette délibération lieu depuis; & avant-hier une Députation ſolemnelle a été déſignée pour en tranſm tre le réſultat au Gouvernement. En attendant que ce réſultat ſoit connu du Publ nous acheverons l'inſertion du ſus-dit *Expoſé*, en complettant le Tableau de la ſituat intérieure de la *France*. Voici ce qui en reſte à donner. "

„ Sur tous les Canaux, ſur toutes les Côtes de la *Belgique*, les Digues, minées par le re attaquées par la Mer, ſe réparent, s'étendent & ſe fortifient. La Jettée & le Baſſin d'*Oſt*

ont garantis des progrès de la dégradation; un Pont ouvrira une communication importante à la Ville, & l'Agriculture s'enrichira d'un Terrein précieux, reconquis sur la mer. *Anvers* a vu arrêter tout-à-coup un Port Militaire, un Arsenal & des Vaisseaux de guerre sur le Chantier: Deux Millions, assignés sur la vente des Domaines-Nationaux situés dans les Départemens de l'*Escaut* & des *Deux-Nèthes*, sont consacrés à la restauration & à l'agrandissement de son ancien Port: Sur la foi de ce gage, le Commerce fait des avances; les travaux sont commencés, & dans l'année prochaine ils seront conduits à leur perfection. A *Boulogne*, au *Havre*, sur toute cette Côte, que nos Ennemis appellent désormais *une Côte de fer*, de grands Ouvrages s'exécutent ou s'achèvent. La Digue de *Cherbourg*, longtems abandonnée, longtems l'objet de l'incertitude & du doute, sort enfin du sein des eaux; & déjà elle est un écueil pour nos Ennemis, & une protection pour nos Navigateurs: A l'abri de cette Digue, au fond d'une Rade immense, un Port se creuse, où, dans quelques années, la République aura ses Arsenaux & des Flottes. A *la Rochelle*, à *Cette*, à *Marseille*, à *Nice*, on répare, avec des fonds assurés, les ravages de l'insouciance & du tems. C'est surtout dans nos Villes maritimes, où la stagnation du Commerce a multiplié les malheurs & les besoins, que la prévoyance du Gouvernement s'est attachée à créer des ressources dans des travaux utiles ou nécessaires. "

" La Navigation intérieure périssoit par l'oubli des principes & des règles; elle est désormais soumise à un Régime tutélaire & conservateur: Un droit est consacré à son entretien, aux travaux qu'elle exige, aux améliorations que l'intérêt public appelle: Placée sous la surveillance des Préfets, elle a encore, dans les Chambres-de-Commerce, des Gardiens utiles, des témoins & des censeurs de la comptabilité des fonds qu'elle produit, enfin, des Hommes éclairés, qui discutent les Projets formés pour la conserver ou pour l'étendre. Le droit de pêche dans les Rivières navigables est redevenu ce qu'il dut toujours être, une propriété publique: Il est confié à la garde de l'Administration-Forestière; & des Adjudications triennales lui donnent, dans des Fermiers, des Conservateurs encore plus actifs, parce qu'ils sont plus intéressés. "

" L'année dernière a été une année prospère pour nos Finances; les Régies ont heureusement trompé les calculs, qui en avoient d'avance déterminé les produits. Les Contributions directes ont été perçues avec plus d'aisance. Les opérations, qui doivent établir les rapports de la Contribution Foncière, de Département à Département, marchent avec rapidité: La répartition deviendra invariable; on ne verra plus cette lutte d'intérêts différents qui corrompoit la justice publique, & cette rivalité jalouse qui menaçoit l'Industrie & la prospérité de tous les Départemens. Des Préfets, des Conseils-Généraux, ont demandé, que la même opération s'étendit à toutes les Communes de leur Département, pour déterminer entre elles les bases d'une répartition proportionnelle: Un Arrêté du Gouvernement a autorisé ce Travail général, devenu plus simple, plus économique par le succès du Travail partiel. Ainsi, dans quelques années, toutes les Communes de la République auront chacune, dans une Carte particulière, le Plan de leur Territoire, les divisions, les rapports des Propriétés qui le composent; & les Conseils-Généraux, & les Conseils-d'Arrondissement, trouveront, dans la réunion de tous ces Plans, les élémens d'une répartition juste dans ses bases & perpétuelle dans ses proportions. — La Caisse-d'amortissement remplit avec constance, avec fidélité, sa destination. Déjà propriétaire d'une partie de la Dette publique, chaque jour elle accroît un Trésor qui garantit à l'Etat une prompte libération: Une comptabilité sévère, une fidélité inviolable, ont mérité aux Administrateurs la confiance du Gouvernement, & leur assurent l'intérêt des Citoyens. La refonte des Monnoyes s'exécute sans mouvement, sans secousse: Elle étoit un fléau, quand les principes étoient méconnus; elle est devenue l'opération la plus simple, depuis que la foi publique & les règles du bon sens en ont fixé les conditions."

" Au Trésor, le crédit public s'est soutenu au milieu des secousses de la Guerre & des rumeurs intéressées. — Le Trésor-public fournissoit aux dépenses des Colonies, soit par des envois directs de fonds, soit par des opérations sur le Continent de l'*Amérique*. Les Administrateurs pouvoient, si les fonds étoient insuffisans, s'en procurer par des Traites sur le Trésor-public, mais avec des formes prescrites & dans une mesure déterminée. Tout-à-coup une masse de Traites (quarante-deux Millions) a été créée à *Saint-Domingue*, sans l'aveu du Gouvernement, sans proportion avec les besoins actuels, sans proportion avec les besoins à venir. Des Hommes sans caractère les ont colportées à la *Havane*, à la *Jamaïque*, aux *Etats-Unis*: Elles y ont été par-tout exposées sur les Places à de honteux rabais, livrées à des Hommes, qui n'avoient versé ni Argent ni Marchandises, ou qui ne devoient en fournir la valeur que quand le payement en auroit été effectué au Trésor-public. De-là un avilissement scandaleux en *Amérique*, & un agiotage plus scandaleux en *Europe*. C'étoit pour le Gouvernement un devoir rigoureux d'arrêter le cours de cette imprudente mesure, de sauver à la Nation les pertes dont elle étoit menacée, de racheter sur-tout son crédit par une juste sévérité. Un Agent du Trésor-public a été envoyé à *Saint-Domingue*, chargé de vérifier les Journaux & la Caisse du Payeur-Général; de constater combien de Traites avoient été créées, par quelle Autorité & sous quelle forme; combien avoient été négociées, & à quel-

des conditions ; ſi pour des verſemens réels, ſi ſans verſemens effectifs, ſi pour éteindre une dette légitime, ſi pour des Marchés ſimulés. Onze Millions de Traites, qui n'étoient pas encore en circulation, ont été annullés. Des renſeignemens ont été obtenus ſur les autres.

„ Les Traites, dont la valeur intégrale a été reçue, ont été acquittées avec les intérêts du jour de l'échéance au jour du payement. Celles, qui ont été livrées ſans valeur effective, ſont arguées de faux, puiſque les Lettres-de-change portent *pour argent verſé*, quoique le Procès-Verbal de payement conſtate qu'il n'a rien été verſé ; & elles ſeront ſoumiſes à un ſévère examen. Ainſi, le Gouvernement ſatisfera à la juſtice qu'il doit aux Créanciers légitimes & à celle qu'il doit à la Nation, dont il eſt chargé de défendre les droits. "

„ Le Général *Junot*, qui vient d'être remplacé dans ſon ancien Commandement à *Paris* par le Général *Murat*, s'eſt rendu à *Arras*, pour s'y mettre à la tête de la Diviſion des Troupes d'élite, formée dans la dernière Ville & ſes environs : C'eſt une Diviſion de 6. mille Hommes d'Infanterie, de 1500. Hommes de Cavalerie, & de 500. Canonniers. De ſemblables détails iſolés ſont tout ce qui de tems à autre perce de nouveau des grands préparatifs contre les Iſles *Britanniques*. Tout ce qu'il y a à ajouter en ce moment de plus curieux, c'eſt l'avis que le nombre des Matelots *Génois* s'eſt déjà accru ſucceſſivement juſqu'à douze-cents dans les Ports de *Boulogne* & de *Dunkerque*. Mais on donne à-la-fois, de la même Côte la Nouvelle d'une affaire aſſez ſérieuſe, à en juger par les premiers rapports, entre une portion de la Flottille Nationale & les Croiſeurs ennemis. Les Lettres particulières parlent d'une Canonnade des plus vives, entenduë le 28. *Nivôſe* (19. Janvier) du côté de *Dunkerque*, & qui avoit duré depuis les deux heures après-midi juſqu'à ſix heures du ſoir. Suivant le *Journal officiel* de ce jour, " une Diviſion „ de la Flottille a eu un engagement avec des Bâtimens *Anglois* entre *Requeville* & *Dieppe*. „ *dette*. Un Brick *Anglois* a reçu pluſieurs coups de Canon de 24, qui l'ont endommagé de manière qu'il a coulé bas dans le Raz d'*Inbourg*. "

„ *Cinq p. c. conſ.* 55. Fr. 85. Centimes. - Actions de la *Banque de France*, 1100. Francs.

De LA HAYE, *le* 25. *Janvier*. La Guerre, & ſur-tout la part que cette République eſt obligée de prendre aux armemens actuels de la *France*, font régner une grande activité dans l'Armée & dans la Marine *Bataves*, comme dans les conſeils du Gouvernement. Celui-ci a rendu ſucceſſivement pluſieurs Arrêtés, relatifs à l'organiſation des Forces expéditionnaires *Hollandoiſes*, & tendans à maintenir parmi elles la plus exacte discipline juſque ſur le Territoire ennemi, en particulier à prévenir la déſertion lors de la deſcente projettée. Il vient d'être fait auſſi, en cette conjoncture, une grande promotion dans le Corps permanent de Marine : Le Capitaine de 1re Claſſe *Guillaume-Otto Bloys van Treslong* a été élevé au grade de Contre-Amiral ; les Capitaines de 2de Claſſe *Antoine Stirling* & *Olfert Wiggerts* ont été nommés Capitaines de 1re Claſſe ; les Capitaines de 3me Claſſe *C. Jager*, *P. F. Gerbrands*, *J. Carpentier* & *A. A. Buyskes* ont été nommés Capitaines de 2de Claſſe ; les Officiers *P. J. Ouwens* & *N. S. Albers* ont été nommés Capitaines de 3me Claſſe ; onze Premiers-Lieutenans ont été nommés Lieutenans-Capitaines, &c. &c. Un mouvement aſſez remarquable a lieu parmi les Troupes de terre *Bataves*, deſtinées à être embarquées pour les Iſles *Britanniques* : Des treize Bataillons d'Infanterie, qui appartiennent au Corps expéditionnaire, & qui tous étoient ſtationnés déjà, à plus ou moins de diſtance, autour du *Texel*, ſept ſont en marche pour ſe rapprocher davantage de ce point central : Deux ſe rendent de *Medemblik* & de *Hoorn* au *Helder* ; un d'*Enkhuizen* au *Schagerbrug* ; un de *Muiden* à *Schagen* ; un d'*Amſterdam*, & deux de *Hardewyk*, à *Alkmaar*. On eſt informé authentiquement de l'heureuſe relâche du Vice-Amiral *Hollandois*, *Hartſinck*, avec les Vaiſſeaux ſous ſes ordres, à la Rade de *Rio-Janeiro* le *Bréſil*, où cette Diviſion eſt arrivée dans le meilleur état. Mais, en revanche, d'après des Lettres de *Londres* du 18. de ce mois, la perte de la Colonie de *Demerary* auroit été ſuivie pour cette République d'un autre malheur très-ſenſible, du naufrage du Bâtiment Parlementaire, qui ramenoit la Garniſon Priſonnière de ce Pays dans ſa Patrie : Ce Bâtiment, *le Leſtus*, Cap. *Otway-Bland*, après être arrivé déjà près des *Açores*, auroit été repouſſé de-là par les Tempêtes juſque ſur la Côte de *Portugal*, & briſé contre cette-ci avec une telle violence, que de 550. perſonnes, qu'il y avoit à bord du Navire, 200. ſeulement auroient pu ſe ſauver.

A LEYDE, *par* ABRAHAM BLUSSÉ, *le Jeune*.